

La Vie etterbeek koïse

www.etterbeek.brussels



LUTTE CONTRE La COVID-19

Zoom SUR LE TRAVAIL essentiEL RéALISÉ au sein DES LABORATOIRES

Conseil de quartier Chasse

Les projets des citoyens
se concrétisent

Hausse du prix du gaz et de l'électricité

Etterbeek s'associe
à Wikipower et vous
propose un achat groupé

Optimisme à l'horizon pour le budget 2022

On garde le cap,
sans augmenter
les impôts locaux

Le conseil de quartier Chasse tient toutes ses promesses

**Administration communale
d'Etterbeek**
Avenue des Casernes 31/1
1040 Etterbeek
02 627 21 11
info@etterbeek.brussels
www.etterbeek.brussels

Aménagement du territoire - 02 627 27 58
urbanisme@etterbeek.brussels

Animation - 02 627 23 34
animation@etterbeek.brussels

Bien-être animal - 02 627 24 41
beanimal@etterbeek.brussels

Cabinet du bourgmestre - 02 627 23 51
bourgmestre.dewolf@etterbeek.brussels

Contact Plus - 02 627 27 37
contact.plus@etterbeek.brussels

CPAS - 02 627 22 57
info@cpas-etterbeek.irisnet.be

Culture Fr - 02 627 25 06
culturefrancophone@etterbeek.brussels

Culture NI - 02 627 23 05
affairesneerlandophones@etterbeek.brussels

**Développement
économique et commercial**
02 627 23 24
economie@etterbeek.brussels

Egalité des genres et diversité
02 627 27 54
egalite@etterbeek.brussels

Etat civil - 02 627 24 62
etatcivil@etterbeek.brussels

Étrangers - 02 627 25 02
etrangers@etterbeek.brussels

Foires - Marchés - Brocantes - 02 627 27 92
marches@etterbeek.brussels

Jeunesse - 02 627 25 18
jeunesse@etterbeek.brussels

Mobilité - 02 627 27 18
mobilite@etterbeek.brussels

Population - 02 627 26 02
population@etterbeek.brussels

Programme de Cohésion Sociale
02 609 16 71
cohesion.sociale@etterbeek.brussels

Propreté publique - 0800 25 755
proprete@etterbeek.brussels

Sports - 02 627 25 71
sport@etterbeek.brussels

Solidarité internationale - 02 627 27 73
solidariteinternationale@etterbeek.brussels

Stationnement - 02 627 25 23
stationnement@etterbeek.brussels

Transition écologique - 02 627 27 85
etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Travaux publics - 02 627 27 13
travauxpublics@etterbeek.brussels

La Vie etterbeekoise

Avenue des Casernes 31/1
1040 Etterbeek
02 627 23 29

communication@etterbeek.brussels

Impression : Van Ruys Printing
Avenue du Four à Briques 5 - 1140 Evere
(imprimé sur papier recyclé)



www.etterbeek.brussels



L'échevin Karim Sheikh Hassan et Christian Vandeparre

La commune d'Etterbeek avait déjà une longue tradition de la participation citoyenne, notamment au travers de ses conseils consultatifs, des diagnostics en marchant ou des séances d'information. Quel a été le moteur pour mettre en place cette nouvelle initiative ?

Karim Sheikh Hassan : « J'ai voulu lancer des conseils de quartier car il n'existait pas encore à Etterbeek d'outils permettant aux citoyens de suivre les projets sur lesquels ils donnent leur avis. Grâce au conseil, ils sont également amenés à se former aux arcanes de la politique locale. Aujourd'hui, ils ont acquis une expertise en la matière et leur parole a pour moi autant de poids que celle des conseillers communaux. »

Christian Vandeparre, qu'est-ce qui vous a motivé en tant que citoyen à intégrer cette nouvelle assemblée et qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

Christian Vandeparre : « Il y a un peu plus d'un an, j'ai appris que mon nom avait été tiré au sort pour faire partie du conseil. Je n'ai jamais approché le monde de la politique, mais je trouvais intéressant de donner mon avis sur des projets qui concernent le quartier dans lequel je vis depuis 50 ans et de pouvoir représenter les autres habitants. C'est une expérience enrichissante, car elle m'a aussi permis de rencontrer beaucoup de gens dont je n'aurais pas pu faire la connaissance autrement. Malheureusement, à cause de la pandémie, nos contacts en présentiel ont dû être limités. Ce qui ne nous a pas empêchés de travailler sur 3 thématiques : la verdurisation, le partage et le sport. Certains projets sont déjà en phase de concrétisation. »



Olivia Antonello

Karim Sheikh Hassan, pouvez-vous nous présenter les projets qui verront le jour dans le cadre de ces thématiques ?

K.S.H. : « Après plusieurs réunions, les conseillers ont décidé de répartir le budget à leur disposition (40.000 euros) entre les projets suivants : la création de 3 boîtes à livres (aux jardins de Fontenay-sous-Bois, dans la rue de Chambéry et dans un troisième lieu encore à définir), la plantation de 15 arbres avenue de la Chasse, participant ainsi à la débitumisation et à la verdurisation du quartier et enfin, la mise en place d'engins sportifs au square de Léopoldville ainsi que de tables de jeux (ping-pong, échecs) au parc de Fontenay-sous-Bois et au jardin du Delhaize. Les boîtes à livres seront installées cette année et nous allons désigner les prestataires pour les deux derniers projets. L'objectif final étant que les conseillers puissent, durant leur mandat (de 3 ans), assister à l'aboutissement des projets auxquels ils ont largement contribué. »

Olivia Antonello, en tant que fonctionnaire au service Participation, quel est votre rôle au sein des conseils de quartier ?

Olivia Antonello : « Il faut savoir que nous travaillons avec « Collectiv-a » qui assure l'animation de ces assemblées participatives. Ces experts en intelligence collective ont des méthodes très efficaces pour faciliter le travail de groupe et faire avancer les processus de réflexion. Mon rôle consiste à organiser les conseils et surtout à faire le lien entre les différents services communaux amenés à travailler sur les projets et les conseillers. Lors de notre dernière assemblée, nous avons réalisé un bilan et surtout décidé des thématiques sur lesquelles nous travaillerons en 2022 : « Donner, réparer, échanger », « Animations et rencontres » et « Commerces ». Et ce ne sont pas les idées de projets qui manquent ! »

2022, une année qui s'annonce riche et passionnante



L'année 2021 s'est clôturée avec un bilan globalement très positif pour le conseil de quartier Chasse même si certains points pourront bien sûr faire l'objet d'améliorations. « À la demande des conseillers, nous allons veiller à renforcer les liens avec les échevins concernés par les thématiques abordées mais aussi avec les services communaux », confie Karim Sheikh Hassan. « L'idée est égale-

ment de développer une compétence d'avis proactif auprès du collège sur certaines initiatives qui concernent directement le quartier de la Chasse ». Si le Conseil de quartier Chasse a été le premier à voir le jour, deux autres conseils vont également connaître un coup d'accélérateur en 2022. « Le conseil de Quartier Jourdan-Saint-Pierre a été mis récemment en place et ses conseillers ont déjà décidé des

thématiques sur lesquelles ils allaient travailler en 2022 », poursuit Olivia Antonello. « Nous aborderons la verdurisation, la propreté et le vivre ensemble. Quant au conseil de quartier Saint-Michel-Tongres, il sera constitué en 2022. Nous assurerons une campagne de promotion afin de faire connaître le projet aux habitants, aux commerçants mais aussi aux membres d'associations ».



**Service Démocratie
participative**
02 627 27 61

conseildequartier@etter-
beek.brussels

Immersion au cœur de la lutte contre le Covid-19

Fin 2021, les bourgmestres des quatre communes actionnaires des Hôpitaux Iris Sud se sont rendus sur les sites de l'institution implantés sur leurs territoires pour en visiter les installations et échanger avec les membres du personnel particulièrement éprouvés depuis le début de la crise sanitaire. Lors de leur passage sur le site Etterbeek-Ixelles des Hôpitaux Iris Sud le 20 décembre, les élus Vincent De Wolf (Etterbeek) et Christos Doulkeridis (Ixelles) ont été impressionnés par le travail réalisé au laboratoire. Nous avons voulu en savoir plus sur ce lieu peu connu du public mais qui joue pourtant un rôle crucial dans le combat mené depuis maintenant plus de deux ans contre le coronavirus.



Les bourgmestres Vincent De Wolf (Etterbeek) et Christos Doulkeridis (Ixelles) lors de leur visite au laboratoire des Hôpitaux Iris Sud le 20 décembre 2021.

Cette rencontre entre politiques et équipes médicales avait pour objectif de permettre aux maîtres de mieux comprendre les difficultés rencontrées au quotidien par ces professionnels, de leur exprimer leur soutien dans le contexte difficile de la pandémie mondiale actuelle et de prêter une oreille attentive à leurs éventuelles revendications. Une mission qui semble avoir porté ses fruits au vu des échanges sans tabou qui ont pu avoir lieu et qui se sont révélés à la fois positifs et très enrichissants pour l'ensemble des parties prenantes.

Parmi les différents services hospitaliers visités lors de cette opération (urgences, pédiatrie, gériatrie, etc.), le laboratoire au sein duquel sont analysés les échantillons prélevés dans le cadre des tests Covid a particulièrement retenu l'attention des mandataires. Il faut dire que l'endroit impressionne, avec ses imposantes machines et l'exaltation qui s'en dégage. L'image d'Épinal du laboratoire poussiéreux où des scientifiques fatigués effectuent des tâches rébarbatives en prend clairement un coup : les équipes sont ici très jeunes, dynamiques et passionnées par ce qu'elles sont en train de faire !

Une capacité d'analyse multipliée par deux depuis le début de la pandémie

Avant l'apparition des premiers cas symptomatiques dus au Covid-19, ce laboratoire fonctionnait déjà à plein régime, indépendamment du manque criant de moyens humains et financiers caractéristique de notre système de santé. La crise sanitaire a toutefois encore amplifié ce phénomène, augmentant de surcroît

la pression sur le personnel. « Nous avons dû nous adapter dans l'urgence, sans pour autant pouvoir nous permettre d'augmenter nos effectifs », explique Ingrid Beukinga, cheffe de service des laboratoires des Hôpitaux Iris Sud. « Lorsqu'il nous fallait remplacer l'un de nos collègues, nous étions par ailleurs confrontés à une diffi-

culté supplémentaire liée à la pénurie de personnel qualifié rencontrée à ce moment-là, notamment du côté des technologues de laboratoire recrutés en masse par les centres de testing qui ouvraient à tour de bras. Mais cela ne nous a jamais empêché de continuer à faire notre travail. Depuis le début de la pandémie, nous avons tout simplement doublé nos activités et réalisons désormais environ 1.000 tests par jour en semaine et à peu près autant chaque weekend ! »

Le laboratoire des Hôpitaux Iris Sud fut aussi le premier à Bruxelles à pouvoir déterminer avec précision les différents variants du virus : une véritable aubaine, tant pour les particuliers et les professionnels de la santé qui reçoivent un protocole complet suite à une demande d'analyse, que pour les chercheurs et décideurs qui peuvent ainsi bénéficier de statistiques fiables et suivre quasiment en temps réel l'évolution de la situation sur le terrain.

Enfin, outre le fait d'être particulièrement complets, les résultats des analyses effectuées au sein de ce laboratoire s'illustrent aussi par leur rapidité puisque ceux-ci sont envoyés au demandeur le jour même du test, là où un délai de 48h est souvent nécessaire ailleurs pour simplement savoir si l'on est positif ou négatif.

Un dispositif mobile spécialement affecté à la détection des clusters

Parallèlement à l'analyse des tests Covid réalisés dans les deux centres de prélèvement des Hôpitaux Iris Sud (l'un établi devant le site Etterbeek-Ixelles, l'autre sur le site Joseph Bracops à Anderlecht) ou qui lui sont envoyés par des généralistes, le laboratoire épluche aussi ceux rapportés au quotidien par son équipe mobile. Ce dispositif agile d'intervention, composé de 6 médecins et infirmiers, bénéficie aujourd'hui clairement d'une reconnaissance au niveau régional, la Cocom faisant régulièrement appel à ses services lorsqu'un cluster semble se manifester.

« Ce dispositif a toujours été actif sur le terrain, mais tout s'est accéléré suite à la découverte de plusieurs cas positifs au Collège Saint-Michel en janvier 2021 », précise Ingrid Beukinga. « Sans vouloir faire de prosélytisme, il faut reconnaître que c'est grâce au bourgmestre Vincent De Wolf que les choses ont rapidement bougé à ce moment-là. Sans attendre l'avis de la région, il a fait appel à notre équipe qui s'est immédiatement rendue sur place pour tester près de 600 élèves en une seule journée. Cette coordination efficace entre commune, établissement scolaire et hôpital nous a vraiment permis d'éviter une explosion des contaminations. » Et de rajouter : « Depuis, nos collègues ont été amenés à effectuer de nombreuses autres missions de dépistage à grande échelle, par exemple dans des écoles, à la prison de Forest, dans des centres d'accueil pour réfugiés, lors de la préparation des sommets de l'OTAN, etc. »



Ingrid Beukinga entourée d'une partie de son équipe en charge de l'analyse quotidienne des nombreux échantillons traités par le laboratoire.



Participez au nouvel achat groupé d'énergie lancé par la commune d'Etterbeek

Grace aux achats groupés « gaz » et « électricité », les habitant·e·s d'Etterbeek pourront bénéficier de tarifs plus avantageux. Ce début d'année est marqué par une hausse spectaculaire des prix de l'énergie. Cette augmentation se répercute inévitablement sur la facture de gaz et d'électricité des ménages.



Inscrivez-vous à l'achat groupé d'électricité et de gaz sur :

etterbeek-energie.be

Organisé par

Etterbeek

En collaboration avec

wikipower

Pour limiter l'impact de cette hausse des prix, la commune d'Etterbeek, à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf et de l'échevine de la Transition écologique Françoise de Halleux, vous propose d'adhérer au nouvel achat groupé de gaz et d'électricité mis en place avec la collaboration de Wikipower.

En réunissant un maximum de consommateurs, il est possible de négocier de meilleurs tarifs auprès des différents fournisseurs d'énergie. Les économies à prévoir sont de l'ordre de 105 euros par an sur la facture d'électricité et 140 euros sur la facture de gaz*.

Pour pouvoir en profiter, il suffit de s'inscrire avant le 27 mars 2022 soit en ligne sur le site www.etterbeek-energie.be, soit en remplissant le

formulaire reçu dans votre boîte aux lettres et en le renvoyant par mail (info@etterbeek-energie.be) ou par courrier postal à Wikipower (rue Natalis 2, 4020 Liège).

Vous recevrez ensuite une proposition d'offre personnalisée que vous serez libre d'accepter ou de refuser.

Précisons également que vous avez la possibilité de changer à tout moment de fournisseur d'énergie sans payer d'indemnité de rupture de contrat.

*Montants basés sur une consommation moyenne



www.etterbeek-energie.be
info@etterbeek-energie.be

Vaccination : l'antenne communale vous accueille jusqu'au 31 mars



À l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf et en collaboration étroite avec la Cocom, la commune d'Etterbeek prolonge jusqu'au 31 mars 2022 l'accès à l'antenne locale de vaccination dans le hall d'entrée du nouvel hôtel communal (31/1 avenue des Casernes). Pour rappel, cette antenne de vaccination est ouverte le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h30 à 17h30 et le mardi et le jeudi de 10h30 à 18h30.

Accès libre sans rendez-vous

Chaque Bruxellois·e de plus de 18 ans peut s'y rendre pour recevoir gratuitement une troisième dose de vaccin anti-covid. Les citoyens âgés de 12 ans ou plus qui n'ont pas encore reçu leur 1^{ère} ou 2^{ème} dose de vaccin peuvent également s'y présenter. Dans chaque cas, le vaccin administré est le Pfizer.

Précision importante : pour s'y présenter, il ne faut pas prendre rendez-vous, ni attendre et apporter la convocation de la Cocom mais n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité. Par ailleurs, les jeunes âgés de 12 à 15 ans qui souhaitent recevoir leur 1^{ère} ou 2^{ème} dose doivent être accompagnés par (un de) leurs parents ou par leur tuteur/tutrice.

Enfin, notons aussi que le service communal Contact Plus met à la disposition des personnes âgées de 65 ans et plus qui ont des difficultés à se déplacer un service gratuit de transport adapté. Pour en bénéficier, il suffit de téléphoner au 02 627 27 37, du lundi au vendredi, entre 8h et 12h45 ou 14h et 16h, afin de convenir d'un rendez-vous.

Vols de vélos : quelles solutions pour vous en prémunir ?

Avec l'accroissement du nombre de cyclistes sur nos routes, les demandes de parkings sécurisés pour vélos et les ventes de systèmes de protection adaptés sont en constante augmentation à Bruxelles. L'engouement pour la petite reine et la hausse de sa valeur marchande – notamment liée au prix plus élevé des vélos électriques – ont en effet entraîné une multiplication des vols à ce niveau. On fait le point sur les différentes pistes qui s'offrent à vous en vue de lutter contre ce phénomène.

Toujours plus d'espaces de stationnement protégés

Véritable point de liaison et de convergence entre offre et demande de parkings sécurisés pour vélos à Bruxelles, la plateforme cycloparking.brussels réunit et gère désormais plus de 4.000 emplacements répartis sur l'ensemble du territoire régional, dans des boxes à vélos installés en voirie, au sein de parkings publics et privés de plus ou moins grande capacité ainsi que dans les parkings multimodaux installés aux différentes entrées de la capitale. Que vous soyez à la recherche d'un endroit sûr pour garer votre vélo à proximité de votre domicile ou de votre lieu de travail, ou propriétaire d'un garage ou d'un espace protégé que vous souhaiteriez mettre à la disposition de cyclistes contre rémunération, vous devriez sans aucun doute y trouver votre bonheur !

Etterbeek encourage par ailleurs elle aussi la création de nouveaux parkings sécurisés pour vélos grâce à une prime accordée à toute personne physique ou morale aménageant un dispositif de ce type sur un espace privé mais accessible au public.

Un coup de pouce financier pour améliorer la sécurité

Parallèlement aux séances de gravure de vélos qu'elle organise régulièrement en collaboration avec la police et le service de Prévention, la commune propose depuis plusieurs années déjà une prime aux cyclistes souhaitant investir dans un cadenas de bonne qualité ; une prime qui vient récemment d'être complétée d'un second volet, consacré cette fois-ci à l'acquisition d'un « traceur GPS » permettant de géolocaliser un vélo qui aurait été volé. Concrètement, tout·e Etterbeekois·e intéressé·e peut dès à présent solliciter l'une de ces interventions (voire les deux), dont le montant équivaut à 30 % du coût d'achat du dispositif, avec un plafond fixé à 50 € pour le cadenas et à 75 € dans le cas du traceur GPS.

Pour de plus amples informations au sujet de ces primes (ainsi que sur celle relative à l'installation d'un dispositif de stationnement pour vélos sur un espace privé accessible au public, n'hésitez pas à consulter le site web de la commune, rubrique « Vos démarches | Primes et subsides »).

Votre guide 2022 de la propreté vient de sortir !

Véritable mine d'informations en matière de propreté, de tri et de recyclage, ce dépliant a récemment été déposé dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la commune. Il est également disponible au format papier à l'accueil de l'hôtel communal ainsi qu'en version électronique sur le site web d'Etterbeek (rubrique « Nos publications »).

Chaque début d'année, le service communal de la Propreté publie un dépliant intitulé « Où déposer vos déchets et encombrants ». Outre les dates et les lieux d'implantation de la déchetterie mobile* pour la période concernée (voir ci-contre), vous y trouverez également toute une série d'informations pratiques et utiles en matière de propreté telles que les adresses et les heures d'ouverture des différents Recyparks régionaux, les jours de passage et les points d'arrêt des camions « Proxy Chimik » sur Etterbeek ou encore de précieux conseils pour offrir une seconde vie aux objets dont vous ne vous servez plus mais qui sont encore en bon état de fonctionnement.

Ajoutons à cela que le plan figurant au dos de ce dépliant vous permettra quant à lui d'identifier avec précision les différents équipements publics liés à la propreté (bulles

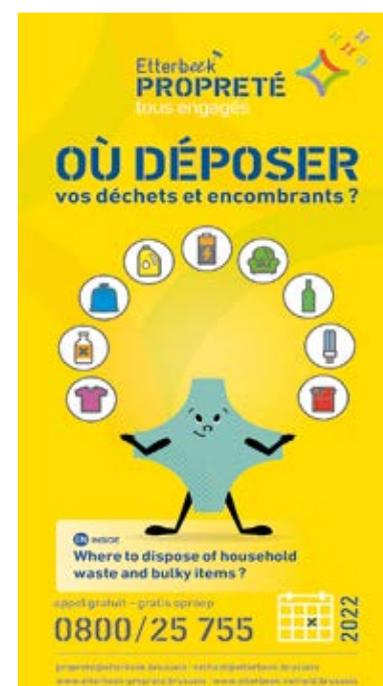
à verre, canisites, guérites à vêtements, composts de quartier, etc.) installés à proximité de chez vous ainsi que les périodes de collecte des différents sacs-poubelle dans

vos rues, et vous voilà donc paré pour une nouvelle année sous le signe de la propreté !

LES DATES ET LIEUX DE SORTIE DE LA DÉCHETTERIE MOBILE EN 2022	
Avenue du 2 ^{ème} Régiment de Lanciers	Avenue Nestor Plissart
29/01	
26/03	26/02
30/04	21/05
25/06	30/07
24/09	27/08
29/10	26/11
17/12	

Pour toute question ou remarque en lien avec la propreté, pour signaler un problème en voirie ou adresser une plainte, un numéro gratuit et une adresse e-mail sont à votre disposition :

0800/25.755 – proprete@etterbeek.be



*La déchetterie mobile d'Etterbeek est un dispositif gratuit accessible à tous les habitants de la commune, quel que soit leur quartier, qui s'installe un samedi par mois, de 9h à 14h, avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers ou avenue Nestor Plissart.

Prévention des cambriolages : petite piqûre de rappel

En cette période de fin d'hiver où les journées sont encore relativement courtes et à l'approche du congé de détente (Carnaval) et des vacances de printemps (Pâques), le service de Prévention nous rappelle les règles de base à respecter pour lutter efficacement contre les cambriolages ainsi que les solutions qui existent pour s'en prémunir.

La sécurité de votre habitation dépend tout d'abord de bonnes habitudes. Des petits gestes simples, gratuits (ou presque), qui permettent bien souvent d'éloigner les visiteurs indésirables :

- Fermez toujours vos portes et fenêtres à clé, même si vous ne quittez les lieux qu'un instant.
- Ne laissez jamais de clé sur une serrure, ne les cachez pas à l'extérieur (par exemple sous le paillason !) et n'y ajoutez pas d'étiquette pouvant les lier à votre domicile.
- N'exposez pas d'objets attrayants ou de valeur devant vos fenêtres.
- Ne laissez traîner aucun matériel pouvant s'avérer utile aux cambrioleurs (échelle, outils, etc.).
- Ne laissez jamais des inconnus pénétrer chez vous sans raison valable.
- Tenez à l'œil ce qui se passe près de chez vous et signalez tout élément suspect à la police.
- En cas d'absence prolongée (vacances, hospitalisation, etc.), simulez une présence grâce à un programmateur d'éclairage ou une radio laissée allumée. Faites vider régulièrement votre boîte aux lettres et demandez à un voisin ou un proche de venir de temps en temps ouvrir vos rideaux ou volets. Et ne signalez jamais une absence de longue durée sur les réseaux sociaux !

Pour des conseils avisés sur les mesures mécaniques permettant de protéger votre logement (portes blindées, verrous et serrures de sécurité, etc.), n'hésitez pas à faire appel à notre conseillère en prévention-vol qui pourra notamment vous proposer une visite techno-préventive gratuite à domicile.

Enfin, la commune propose aussi une prime liée à la sécurisation des habitations contre le cambriolage (plus d'infos sur www.etterbeek.brussels, rubrique « Vos démarches » / « Primes et subsides »).



Service de Prévention – Conseil en prévention-vol
02 737 02 01 – ndambrosio@etterbeek-prevention.be

Médiation scolaire : au service des élèves, des parents et des écoles

Saviez-vous que le service communal de Prévention dispose d'une équipe entièrement dédiée à l'accrochage scolaire ? Ses objectifs et ses missions auprès des écoles, des élèves et de leurs parents sont à la fois multiples et variés. En voici un bref résumé.



Au niveau individuel, le rôle du dispositif d'accrochage scolaire est de permettre aux jeunes éprouvant des difficultés (scolaires, familiales, psychologiques, etc.) de poursuivre leur scolarité, par exemple en les accompagnant dans la recherche d'un établissement, d'une formation ou d'un stage, ou en les orientant avec leur famille vers des structures d'aide adaptées aux problèmes rencontrés. Avec toujours un horizon commun en vue pour tous : favoriser le maintien d'un bon climat au sein des écoles et lutter contre les phénomènes d'exclusion et de violence au sein de ces établissements.

Dans le cadre de son volet collectif, l'équipe organise des séances de sensibilisation autour de certaines problématiques (le harcèlement scolaire, les dangers d'internet, de l'alcool et de la drogue, etc.) ainsi qu'une école de devoirs, des ateliers de remédiation et des activités extra-scolaires. Elle propose aussi des sessions d'information sur différents sujets liés à la scola-

rité (les mécanismes d'apprentissages, les troubles du comportement, etc.) à destination des parents et des professionnels du domaine.

Pour toute question ou difficulté ayant trait à la scolarité, n'hésitez donc surtout pas à prendre contact avec les médiatrices scolaires du service de Prévention via les numéros ou adresses email suivants :

- **Christel Demey**
02 737 03 86 – 0490 13 87 47
c.demey@etterbeek-prevention.be
- **Aurore Marchoul**
02 737 03 89 – 0497 59 98 79
a.marchoul@etterbeek-prevention.be
- **Laurie Meunier**
02 737 02 02 – 0490 47 61 85
l.meunier@etterbeek-prevention.be
- **Manuela Dolo**
02 737 03 84 – 0497 59 98 78
m.dolo@etterbeek-prevention.be
- **Emilia Stainier**
02 737 02 02 – 0490 47 61 86
e.stainier@etterbeek-prevention.be

Fiscalité : pas de hausse en perspective

La liste des défis auxquels les communes bruxelloises doivent faire face ne cesse de s'allonger et certaines d'entre elles n'ont récemment eu d'autre choix que d'augmenter en 2022 leurs centimes additionnels au précompte immobilier.

Mais même si cette tendance de fond semble s'observer depuis quelques années en région bruxelloise, les Etterbeekois, eux, n'ont aucune raison de croire qu'ils devront mettre davantage la main au portefeuille en 2022 !

Le prochain budget n'a pas encore été soumis au vote du conseil communal, mais il est en effet déjà acquis que les efforts à réaliser pour maintenir le navire budgétaire à flot n'auront aucune répercussion négative sur la fiscalité locale.

« Non, depuis longtemps déjà, nous estimons que l'équité fiscale, la justice distributive, la réduction des impôts locaux sont des priorités », confirme le bourgmestre Vincent De Wolf. « Il y a un an, nous avons annoncé que le curseur du précompte immobilier (PRI) resterait fixé à 2.966 centimes additionnels, comme c'est le cas depuis de nombreuses années. Ce sera pareil cette année. Il n'est donc pas question de tendre vers l'équilibre budgétaire au détriment du citoyen ou de l'activité économique locale. »

En toute logique, Etterbeek maintiendra également son taux d'impôt des personnes physiques (IPP) à 6,7%. Rappelons que, dans ce cas-ci aussi, la commune a plusieurs fois agi au bénéfice du citoyen : après une première

diminution de 8% à 7,5% il y a plus de 20 ans, le taux additionnel à l'IPP a été ramené à 7% en 2017, puis a encore été raboté de 0,3% en 2018. Il plafonne depuis à 6,7% et ne bougera donc pas non plus cette année.

Une belle stabilité donc (comme l'illustre le tableau ci-dessous) et, surtout, des nouvelles rassurantes pour les Etterbeekois, au moment où les grandes orientations du budget 2022 ne sont pas encore connues.

À propos de budget, rappelons tout de même qu'Etterbeek a fait un sérieux bout de chemin depuis une bonne trentaine d'années. On a peine à le croire mais, au début des années 90, la commune ployait sous un déficit colossal de près de 25 millions d'€ (un milliard de francs belges à l'époque) ! Avec patience, acharnement et surtout, sans en faire payer le prix à ses habitants, elle a ensuite redressé la barre en faisant preuve d'une rigueur budgétaire qui lui permet d'afficher depuis plusieurs années un budget en équilibre.

	IPP	PRI
De 2000 à 2016	7,5 %	2.966 ca
2017	7 %	2.966 ca
De 2018 à 2022	6,7 %	2.966 ca

Pour vivre heureux, vivons cachés ?

Le 28 janvier est la Journée internationale de la protection des données. En ces temps de crise sanitaire, de télétravail et de réseaux sociaux, le droit à la vie privée reste une notion fondamentale avec ses implications et ses limites.



De nombreuses entreprises conservent nos données. Notre smartphone ou notre montre connectée recueillent aussi des informations sur notre géolocalisation et notre santé. Avec ces données et l'historique de nos recherches en ligne, de nouvelles sociétés nous ciblent avec leurs publicités. Libre à nous de consulter, rectifier ou supprimer nos données, comme précisé dans la loi du 8 décembre 1998. Pour preuve de l'importance du sujet, la Belgique compte quatre autorités de protection des données fédérales. L'Autorité de Protection des Données⁽¹⁾, pour la plupart des traitements de données. Le Comité R⁽²⁾, pour les traitements de données opérationnelles au sein des services de renseignements. Le Comité P⁽³⁾, avec le Comité R, pour les traitements au sein de l'OCAM, l'organe de coordination pour l'analyse de la menace. Et enfin, l'organe de contrôle⁽⁴⁾ compétent pour les traitements réalisés par la Police intégrée.

Quelles-sont les limites ?

Si le droit à la protection des données est un droit fondamental, ce n'est pas un droit absolu pour autant. D'autres intérêts doivent parfois être pris en considération. L'amélioration de la sécurité, la lutte contre le terrorisme et la criminalité peuvent conduire à une limitation du droit à la protection des données. À la condition absolue que cela soit nécessaire et proportionnel au but recherché.

Que faire en cas d'abus ?

Consultez directement l'organisation concernée par cet abus. Certaines organisations disposent d'un délégué à la protection des données, un Data Protection Officer, dont les coordonnées sont souvent reprises dans la « politique de confidentialité ».

L'organisation ne réagit pas, ou pas suffisamment, à votre demande ? Saisissez l'Autorité de Protection des données¹. Son site vous explique consciencieusement la marche à suivre.

La médiation a échoué ? Dans ce cas, introduisez officiellement une plainte auprès de cette même institution. Votre plainte peut déboucher sur une sommation, une amende ou l'arrêt immédiat du traitement des données.

On ne le dira jamais assez, lorsque vous communiquez des renseignements à votre sujet, vérifiez régulièrement vos paramètres de confidentialité en ligne, ne téléchargez que des applications en provenance de sites officiels, jamais d'un email ou d'un SMS, supprimez les applis que vous n'utilisez plus et réfléchissez à deux fois avant d'accepter la géolocalisation ou le partage de vos photos ou contacts.

¹ www.autoriteprotectiondonnees.be

² www.comiteri.be

³ www.comitep.be

⁴ www.controleorgan.be

Quel avenir pour les traces du passé colonial à Etterbeek ?

Le 9 février dernier s'est tenue la première réunion de la commission chargée d'identifier et de contextualiser les représentations coloniales dans l'espace public. Une initiative qui vise à ouvrir le débat démocratique sur des enjeux cruciaux en terme de citoyenneté et d'égalité.

Initiée dans le cadre d'une motion votée à l'unanimité au conseil communal d'Etterbeek, la commission participative mixte a connu sa première séance le 9 février. Composée de 20 habitant·e·s de la commune, 10 élus représentant les différents groupes politiques du conseil communal et deux accompagnateurs scientifiques, elle a été mise en place afin de permettre à la population, dans un cadre participatif et démocratique, de s'exprimer sur les nombreuses traces du passé colonial présent à Etterbeek (statues, éléments d'architecture, plaques de rues, etc).

Cette commission se réunira 4 à 6 fois sur l'année et pourra recueillir les avis des associations et des personnalités reconnues pour leur connaissance sur le sujet. Au terme de sa mission, elle remettra un rapport complet (contenant un inventaire de ce patrimoine, la synthèse des débats, des propositions et recommandations visant à améliorer la connaissance de cette empreinte coloniale au sein de notre commune) au collège des bourgmestre et échevins ainsi qu'au conseil communal, qui se chargeront de son suivi. Les propositions devront tenir compte du travail en cours au niveau fédéral, en collaboration avec la Région. Ce processus s'inscrit dans les engagements pris en 2018 par la commune pour lutter contre les préjugés et le racisme.

« Elles s'engagent » : votre ciné-club de genre fête ses dix ans !

Dix ans déjà que ce festival rend hommage à l'engagement des femmes dans la vie publique. Depuis 2012, ce sont plus de 40 longs métrages projetés, réalisés par des femmes, accompagnés de débats passionnants avec des réalisatrices, des professionnel-le-s de tous milieux, des associations...

Au programme de cet événement qui se déroulera les jeudi 17 et vendredi 18 mars prochains au Cinéma Vendôme (18 chaussée de Wavre – 1050 Ixelles) : des concours de beauté en Angleterre (Miss Revolution), du sport en Espagne (Les Filles de Cynisca) ainsi qu'une halte en Israël (Objector). Le ciné-club se terminera aux Etats-Unis, sur les traces de la grande Ruth Bader Ginsburg (Une femme d'exception).

Pour célébrer les dix ans de ce festival, celui-ci sera entièrement gratuit. Cependant, les inscriptions sont indispensables. Le port du masque et le Covid Safe Ticket seront également demandés.

Elles s'engagent est une collaboration de l'échevinat de l'Egalité des genres et diversité d'Etterbeek et de l'asbl Elles Tournent.

JEUDI 17/03	VENREDI 18/03
18h : MISS REVOLUTION (MISBEHAVIOR) De Philippa Lowthorpe GBR 2020 106' VO EN ST FR comédie, drame, historique	18h : OBJECTOR De Molly Stuart USA 2019 75' VO HE/EN ST FR Documentaire
20h15: VIDÉO INTRODUCTION #BALANCETONSPORT De Lola Mansour et Charline Van Snick BE 2021 3' VO FR sport	20h15 : UNE FEMME D'EXCEPTION De Mimi Leder USA 2018 120' VO EN ST FR/NL Biographie, drame
LES FILLES DE CYNISCA De Beatriz Carretero ESP 2019 96' VO ES ST FR documentaire, sport	



Service Egalité des genres et diversité

0477 32 26 32 – egalite@etterbeek.brussels – www.ellestournent.be

« Docteur Bijoux » : à l'écoute de ses clients depuis 40 ans



Pour découvrir la bijouterie « Louis David », il faut prendre un peu de hauteur. C'est au premier étage, dans un grand bureau chaleureux, que nous accueille le maître des lieux. Ici, pas de vitrine ni de stock de bijoux mais un sens de l'écoute et une expertise qui assurent le succès de cette bijouterie tenue par les époux Silber depuis 40 ans déjà. « Je me suis installé rue des Tongres en 1981. J'avais alors 28 ans et déjà l'envie de proposer une forme différente de commerce », se souvient Louis-David Silber. « Un peu comme un clown qui se sert de son nez

rouge pour établir un contact avec les gens, je vois mon commerce comme un moyen d'entrer en relation avec mes clients. Je constate avec grand plaisir que ce lien de confiance traverse souvent les générations d'une même famille. »

Le cadeau des grandes occasions

Le bijou accompagne souvent les grands événements d'une vie : une naissance, un anniversaire, une demande en mariage. « Les gens peuvent venir chez nous avec leurs idées et leurs envies et nous élaborons un bijou sur mesure qui répond à leur demande. Le fait de ne pas avoir de stock diminue nos frais d'investissement et nous permet de proposer des prix très intéressants. »

Offrir une seconde vie aux bijoux

Mais la bijouterie s'est également spécialisée dans le rachat de bijoux de famille. « Nous essayons, tant que c'est possible, que les bijoux et les objets qui nous sont confiés puissent avoir

une seconde vie. Dans le même esprit, nous assurons également un travail de réparation et de restauration. C'est pourquoi j'ai reçu le surnom de Docteur Bijoux », poursuit Louis David Silber. Enfin, le couple intervient également comme conseillers et experts lors de successions par exemple. Autant de missions qui exigent de nombreuses compétences, qu'elles soient techniques ou psychologiques. « Heureusement, mon épouse et moi, nous nous complétons très bien. J'ai le sens de l'écoute, elle est intuitive et possède des connaissances techniques qui permettent de trouver rapidement des solutions. » Après 40 ans au service de leurs clients, la passion du métier semble toujours intacte et le couple n'est pas près de s'arrêter. « Pour nous, tout ce qui dure a de la valeur ! »



Bijouterie « Louis David »

rue des Tongres, 28 - 02 734 38 75

Votre service des Classes-moyennes devient « service du Développement économique et commercial »

Dites adieu au service des Classes Moyennes : voici venu le service du Développement économique et commercial !

Plus en phase avec les nouvelles missions de ce service qui est notamment amené à coordonner la Maison des entrepreneurs et son programme « Innov'Ett », ce nouveau nom s'accompagne également d'un changement d'adresse mail.

Pour contacter ce service, vous devrez en effet dorénavant utiliser l'adresse suivante conomie@etterbeek.brussels.

Bravo aux gagnant.e-s du quiz fairtrade !



En décembre dernier, la commune d'Etterbeek proposait pour la seconde fois aux habitants d'Etterbeek et aux membres du personnel de l'administration communale de tester leurs connaissances sur les enjeux du



commerce équitable de façon ludique grâce au « quizz fairtrade ». À l'issue du concours, sept personnes ont été tirées au sort parmi celles ayant bien répondu au questionnaire. Elles ont chacune remporté un panier « petit

déjeuner Oxfam » remis par Karim Sheikh Hassan, échevin de la Solidarité internationale. Bravo à elles !

Comme c'est le cas chaque mois, la Vie etterbeekoise offre aux partis politiques représentés au conseil communal la possibilité de s'exprimer. Ils ont choisi eux-mêmes le thème de leur intervention parmi les différents sujets abordés dans ce numéro.

LB
Liberale
Bourgeois
Partij

Le coup de pouce du CPAS en faveur des étudiants

La précarité étudiante dans l'enseignement supérieur est une réalité de plus en plus marquée. Depuis de nombreux mois, la pandémie de Covid-19 a eu pour effet certain d'aggraver ce constat social. Aujourd'hui, près d'un étudiant sur trois (32 %) dit rencontrer des difficultés supplémentaires pour financer ses études en raison de perte d'un job étudiant, de la hausse des factures, sans oublier l'impact psychologique des mesures qui ont longtemps réduit leurs contacts sociaux.

Face à cette précarité étudiante qui progresse, les équipes sociales de première ligne voient, chaque semaine, de nouveaux jeunes frapper à la porte des CPAS. A Etterbeek, ce sont désormais quelques 350 étudiantes et étudiants, de 18 à 25 ans, qui bénéficient, chaque mois, de l'aide sociale. Un chiffre en hausse depuis 2020. Par cette aide, les jeunes les plus précarisés sont soutenus et accompagnés dans leurs études avec l'objectif, une fois leur diplôme en poche, de réussir un projet de vie personnel et professionnel.

Conscient que la crise sanitaire a frappé plus largement les étudiants etterbeekois et leur famille, notamment celles et ceux avec des revenus moyens, le CPAS d'Etterbeek a instauré, depuis quelques mois, une prime coup de pouce « Rentrée académique » destinée à intervenir dans le paiement des frais de scolarité, des frais d'équipement numérique, du loyer d'un kot, des frais d'énergie ou, encore, les dépenses alimentaires.

A l'heure de bilan de cette mesure exceptionnelle, ce sont plus de 600 étudiantes et étudiants, de 18 à 25 ans, qui se sont vu allouer une prime coup de pouce de 325 euros.

En ma qualité de Président du CPAS, le soutien aux étudiants en difficultés restera au cœur de nos préoccupations sociales dans les prochains mois.



Arnaud Van Praet
Président du CPAS

ecolo GROEN

Une fiscalité équitable pour un service de qualité à la population

Vous êtes nombreux à nous interpellier sur les problèmes de propreté dans vos rues, sur le trop peu de box à vélos, le manque de logements sociaux ou encore sur le besoin d'amélioration des infrastructures scolaires communales.

La commune dispose de différents outils pour financer ses services aux citoyens : par exemple les centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques (IPP). Ces dernières années, Etterbeek a diminué sensiblement cette taxe communale qui est payée par les habitants soumis à l'impôt des personnes physiques. C'est en ligne avec la volonté du pouvoir fédéral : diminuer l'impôt sur les revenus du travail, qui reste en Belgique un des plus hauts d'Europe.

Le précompte immobilier, payé par les propriétaires de biens immobiliers (etterbeekois ou non etterbeekois), est une autre source importante de financement pour la commune. Il n'a pas augmenté ces 20 dernières années.

La diminution des centimes additionnels à l'IPP ne doit cependant pas entraîner une diminution de la qualité des services rendus au citoyen, ni faire peser des charges communales supplémentaires sur les commerçants, artisans et tous ceux qui créent des emplois locaux. Rappelons que le taux de chômage est de 14% à Bruxelles contre 4% en Flandre...

Les défis pour notre région et notre commune sont conséquents. Des services publics efficaces et de qualité, ainsi que des finances communales saines, doivent rester la priorité pour établir la politique fiscale de notre commune.



Vincent Biauce
Conseiller communal –
Chef de groupe

PS-spa+

Etterbeek et la démocratie participative

Il y a un an, Etterbeek se dotait de deux outils importants pour renforcer la participation citoyenne : les conseils de quartier - des assemblées citoyennes qui font vivre la démocratie dans les quartiers - et les budgets participatifs - qui doivent permettre de concrétiser les projets portés par les conseils de quartier. Au travers de ces dispositifs, les Etterbeekois et les Etterbeekois sont directement impliqués dans les décisions qui dessinent l'avenir de leur quartier - parce que ce sont eux qui, mieux que personne, savent comment l'améliorer. Et parce que pouvoir être un citoyen actif, ce n'est pas seulement choisir ses représentants, c'est aussi avoir la possibilité de participer de manière régulière à la réflexion, au débat, à la décision et au contrôle démocratique.

Les conseils de quartier et les budgets participatifs sont des premiers jalons importants de la dynamique participative dans laquelle nous nous sommes engagés. Mais l'aventure ne s'arrête pas là. Au Parlement bruxellois, des commissions délibératives mixtes ont été organisées pour la première fois cette année et elles font désormais partie de façon structurelle du fonctionnement de cette assemblée. Des élus et des citoyens tirés au sort y débattent ensemble, et ils élaborent ensemble des propositions de décision.

Le Groupe PS d'Etterbeek soutiendra la mise en place de pareilles commissions mixtes à l'échelle de notre commune, parce que nous sommes depuis longtemps convaincus qu'impliquer plus étroitement le citoyen dans la prise de décision politique donne à la démocratie un souffle nouveau dont elle a bien besoin.



Rachid Madrane
Conseiller communal

Alternative

Bonne année et bonne santé !

L'année écoulée nous a rappelé à quel point notre santé est importante et que nous devons en prendre soin, tant pour nous que pour les autres. A l'heure de prendre de bonnes résolutions, rappelons-nous que notre santé n'est pas seulement physique mais aussi sociale, intellectuelle et psychique.

Notre contribution dans La Vie etterbeekoise du mois dernier rappelait déjà l'importance de l'exercice physique. Après les fêtes de fin d'année et à l'approche de la tournée minérale, essayons de porter attention à notre alimentation : *an apple a day keeps the doctor away*, comme disent nos amis anglo-saxons.

A côté de cela, à l'heure où la pandémie a limité nos contacts sociaux et où les débats qu'elle suscite sont souvent clivants, prenons soin de nos relations avec nos proches : notre famille d'abord, nos amis ensuite, puis nos voisins et notre commune. De nombreuses personnes se sentent seules et chacun de nous à la capacité de les aider, par un mot ou un service.

Profitons également de notre temps libre pour développer notre sens critique, faire travailler autrement nos neurones et partir à la conquête du savoir. Notre commune nous en donne l'opportunité mais nous pouvons aussi nous contenter d'un bon livre à la place d'une série télé.

Enfin, tâchons de garder du temps pour nous et quelques moments de silence au milieu de l'agitation de nos journées et du flot d'information et de nouvelles qui nous submergent : ils nous permettront de retrouver nos vraies aspirations, d'identifier nos véritables objectifs et de tenir nos résolutions.

Prenons soin de nous !



François Marlière

DÉFI

Soyons Churchilliens, vive la culture

Winston Churchill, aux pires heures du Blitz et des bombardements nazis sur Londres, n'a jamais fait une concession, « si j'abandonne la culture, que nous reste-t-il ? ».

Que nous reste-t-il sauf la culture ? Winston avait raison, avant l'heure.

Nous vivons, depuis 2 ans, une pandémie inédite. Le secteur de la culture est parmi les premiers touchés. Le Conseil d'Etat a heureusement invalidé une décision inique du gouvernement fédéral privant les lieux d'accueil de la culture de leur public. Le droit, et la justice, ont primé sur la politique politicienne d'un gouvernement qui nie aux artistes le droit de s'exprimer.

Au niveau local, à Etterbeek, le centre Léopold Sédar Senghor joue son plein rôle, tout comme la bibliothèque. Mais tout comme l'école également. La culture, si elle ne se transmet pas dès le plus jeune âge, ne peut prospérer. Et quoi de mieux qu'une étroite et saine collaboration entre les établissements culturels et ceux éducatifs pour former les jeunes esprits au beau, au profond, au lointain parfois ? La pandémie nous a tous isolés les uns des autres, faisons que la culture nous rapproche à nouveau. Vive la culture à Etterbeek !



François Lestanguet

Info Covid-19 : en raison du contexte sanitaire, les activités proposées ici sont susceptibles d'être modifiées, voire annulées. Des mesures particulières de précaution ainsi qu'une inscription préalable seront peut-être aussi d'application. Pour plus d'infos à ce sujet, veuillez prendre directement contact avec les organisateurs.

Culture

Dès à présent

Ateliers de préparation à la Zinneke Parade 2022 organisée autour du thème « Trompe l'œil »

Echasses, percussions, mouvement, construction d'instruments de musique... Il y en a vraiment pour tous les goûts et aucune connaissance spécifique n'est requise pour participer !

0466 28 43 89 – 0472 67 52 81

zinneke.etterbeek@gmail.com

Lundi 21 mars

Cultuurraad – Conseil consultatif de la Culture néerlandophone

Recueil d'avis et concertation sur la politique culturelle néerlandophone menée à Etterbeek

Activité organisée en ligne ou en présentiel en fonction de l'évolution de la situation sanitaire – 19h

02 627 23 10 – cultuur@etterbeek.brussels

Economie

En février et mars

Cycle de conférences animées par Groupe One

Mardi 22/02 : « Comment rendre son business model durable et innovant ? »

Mardi 08/03 : « Comment financer son projet ? »

Mardi 22/03 : « Entrepreneurat social : quelles sont les différentes formes d'entreprises possibles ? »

Innov'Ett / Maison des entrepreneurs d'Etterbeek (131 rue de l'Etang)

18h30 à 21h – Inscription souhaitée

02 627 24 41 – economie@etterbeek.brussels



Famille et jeunesse

Dimanche 20 février

FilmloKET – Projection d'un film pour enfants suivie d'un atelier – « The Red Turtle » (dès 10 ans)

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 14h à 15h15 (film) / 15h15 à 17h (atelier)

2 € (film) / 7 € (film + atelier) /

2 € (Paspertoe-kansentarief)

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be

www.demaalbeek.be

Participation

Mercredis 16 février et 16 mars

Citizenship Workshops

Cycle d'information sur le fonctionnement de la Belgique et ses différents niveaux de pouvoir organisé (en anglais) pour les résidents Etterbeekois étrangers dans le cadre du projet In'Etterbeek

Activité proposée en présentiel, avec possibilité de se connecter en ligne pour ceux qui le souhaitent

16/02 : « Le fonctionnement d'une commune »

16/03 : « Le fonctionnement de la police et du CPAS »

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes)

– salle Christian Debaty – 19h30 – Inscription souhaitée

02 627 23 30 – participation@etterbeek.brussels

brussels

Propreté publique

Samedis 26 février et 26 mars

Déchetterie mobile

Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers – 9h à 14h

26/02 : avenue Nestor Plissart

26/03 : avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

Santé

Mercredi 23 février

Conférence sur « La santé sexuelle masculine » animée par le Docteur Fadi Dalati (urologue au CHU Saint-Pierre)

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) salle Christian Debaty – 18h

Inscription souhaitée

02 627 27 73 – sante@etterbeek.brussels

Seniors

Tous les mercredis

Aide à l'installation de l'application « Covidsafe » ou à l'impression d'un Covid Safe Ticket

Permanence réservée aux Etterbeekois âgés de 65 ans et plus

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes)

Zone D, guichet 41 – 14h à 16h

02 627 27 37 – contact.plus@etterbeek.brussels

Sport

À partir du 8 mars

Nouvelle session « Je cours pour ma forme »

Séances hebdomadaires d'entraînement à la course à pied pour les Etterbeekois de plus de 12 ans souhaitant pratiquer une activité physique

Parc du Cinquantenaire (Porte de Tervueren – métro Merode) – Les mardis à 18h (niv. 1) et à 19h (niv. 2 et 3)

15 € par participant pour un cycle complet

02 627 25 81 – sport@etterbeek.brussels

Transition écologique

Jusqu'au 20 mars

Consultation publique sur le plan d'action national de réduction des pesticides pour la période 2023-2027

Pour participer : napan.monopinion.belgium.be

02 775 75 75 – info@environnement.brussels

www.environnement.brussels



Vie politique

Lundis 21 février et 28 mars

Conseil communal

Hôtel communal – salle du Conseil

(31/1 avenue des Casernes) – 20h

02 627 23 22

secretariat@etterbeek.brussels

Des stages variés en toute sécurité



Bonne nouvelle pour les parents d'Etterbeek ! La brochure des stages créatifs et d'épanouissement de l'enfant 2022 vient de sortir. Vu les possibles changements d'organisation en lien avec la situation sanitaire, cette brochure sera exclusivement digitale (disponible sur le site etterbeek.brussels).

Concernant la situation sanitaire, le bourgmestre Vincent De Wolf tient à rassurer les nombreux parents qui s'orientent chaque année vers les stages communaux : « Notre équipe fera preuve de la même vigilance qu'en 2021 et toutes les mesures de sécurité seront respectées à la lettre. Les activités et animations pourront être adaptées en fonction de l'évolution de la pandémie et des mesures prises par le Fédéral. »

Ces stages sont proposés durant les périodes de congés scolaires (carnaval, vacances de printemps, d'été, d'automne et de Noël) aux enfants âgés de 2,5 à 15 ans sur trois sites différents : le stade communal, l'Athénée Royal Jean Absil et le Centre des Sports. Au programme : de la danse, de la natation, du football, des ateliers cuisine, multi-activités, artistiques mais aussi des arts martiaux, une initiation au secourisme et même au métier d'animateur·trice.

Les valeurs de respect et de fair-play resteront la marque de fabrique des équipes encadrantes.

Les inscriptions s'effectuent via le site www.etterbeek.brussels ou sur rendez-vous auprès du service Jeunesse : 02 627 25 70 ou 02 627 25 71.

Des ateliers créatifs pour vous faire plaisir



Nés durant le confinement d'une envie de faire (re) découvrir les joies de la créativité à un public adulte, les Ateliers Craffiti ont dans un premier temps été organisés dans des espaces loués à l'heure avant d'être cantonnés en ligne en raison des restrictions sanitaires. Heureusement, ils ont finalement retrouvé leur liberté en octobre dernier, en s'installant définitivement dans d'agréables et lumineux locaux situés rue de Pervyse.

Concrètement, ce projet vise à promouvoir la créativité chez les adultes au travers d'ate-

liers variés abordant différentes disciplines (aquarelle, dessin, écriture, confection de bougies, couture, macramé, etc.) ; des ateliers à caractère unique dans le sens où ils ne s'insèrent pas dans un processus long et engageant : il s'agit ici simplement d'initiations, de découvertes, de moments « à la carte » permettant de goûter à plusieurs techniques sans nécessairement devoir se former à l'une d'entre elles.

L'objectif recherché est donc avant tout de (re)donner goût à la pratique d'activités créatives dans lesquelles il est possible de s'immerger en réalisant des choses par soi-même... tout en bénéficiant, au passage, des bienfaits apportés par l'aspect méditatif induit par la répétition de certaines tâches.

Pour plus d'informations sur les Ateliers Craffiti et les prochaines activités qui s'y dérouleront dans les semaines et mois à venir, vous pouvez consulter le site web consacré à ce projet, de même que ses pages Facebook et Instagram.



i Les Ateliers Craffiti
22, rue de Pervyse
1040 Etterbeek
contact@craffiti.be
www.craffiti.be
www.facebook.com/lesatelierscraffiti
www.instagram.com/craffiti.be

Écrivez votre vie au cœur d'un monde qui change !



L'ASBL Ages et Transmissions et la bibliothèque Hergé vous proposent un parcours d'écriture autobiographique.

« Transmettez des histoires de vie qui éclairent le présent et aident à construire l'avenir ! » C'est la belle invitation de l'ASBL « Ages et Transmissions » qui vous propose un atelier d'écriture en deux temps :

- Écrire nos histoires de vie et les relier à l'Histoire : 10 rencontres guidées par des questionnaires. L'écriture se fait à domicile et est partagée lors des séances.
- D'hier à demain, écrire autour d'un thème de société choisi et approfondi ensemble : environ 7 rencontres débouchant sur une publication collective.

Ces ateliers gratuits ont lieu les lundis de 9h30 à 12h30 à la bibliothèque Hergé (211 avenue de la Chasse) toutes les 3 semaines. Ils sont ouverts à tous. Seule compte l'envie d'écrire et de partager ses expériences et idées au sein d'un groupe.

Une séance d'informations est prévue le lundi 14 mars à 10h.

i sylvie@agesettransmissions.be
02 514 45 61
www.agesettransmissions.be

Psychotraumatismes : des origines au soins



Le vendredi 18 février 2022, l'Université des femmes et la commune d'Etterbeek proposent une journée d'étude autour des psychotraumatismes.

À l'initiative de l'échevine de l'Égalité des genres et de la Diversité, Françoise de Halleux, une journée d'étude sera entièrement consacrée aux origines des psychotraumatismes ce vendredi 18 février de 9h à 16h30. Il y sera notamment question des violences intrafamiliales et de leurs conséquences psychologiques sur les différents membres de la famille. De nombreux spécialistes de la question défilent tout au long de cette journée d'étude qui s'annonce particulièrement intéressante. Elle aura lieu au Bouche à Oreille (Rue Felix Hap, 11). La participation est gratuite mais les places étant limitées, l'inscription est obligatoire. Cet événement s'inscrit dans le cadre des activités d'éducation permanente de l'Université des Femmes, soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il sera organisé dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

i 02 229 38 25
info@universitedesfemmes.be
www.universitedesfemmes.be

Un parking public supplémentaire à Etterbeek



Depuis quelques semaines, le parking des Jardins de la Chasse est accessible au grand public. Celui-ci est situé juste en dessous de l'hôtel communal. Il dispose de 100 places dédiées aux visiteurs de l'hôtel communal et aux riverains. Le reste des emplacements est réservé au personnel de l'administration, du CPAS, de la Mission locale pour l'emploi mais aussi aux habitants des logements tout proches.

La commune, via sa Régie autonome, gère donc désormais trois parkings publics :

- **Le parking Jourdan - Forte dei Marmi** se trouve au square Forte dei Marmi, à hauteur du 61 avenue du Maelbeek. Il abrite 100 places et est ouvert du lundi au dimanche, 24h/24.
- **Le parking Jourdan I**, situé 16 avenue du Maelbeek, vous accueille également du lundi au dimanche, 24h/24. 70 emplacements y sont disponibles. La sortie piétonne du parking permet l'accès immédiat à la place Jourdan. Précision importante : avec votre ticket, il vous est tout à fait possible de quitter ce parking de jour comme de nuit.
- **Le parking Jardins de la Chasse**, se trouve sous l'hôtel communal à hauteur du 35 avenue des Casernes. Ouvert 24h/24. 100 emplacements disponibles pour le public.

Tarif horaire des trois parkings :

- À l'heure : 2 €
- La journée (24h) : 20 €
- Ticket perdu : 30 €
- Ticket de 15 minutes : gratuit

Un chauffoir public accessible jusqu'à la fin de l'hiver



En cette période hivernale où le froid n'épargne personne et certainement pas les moins bien lotis d'entre nous, la commune d'Etterbeek tient à rappeler qu'elle met un chauffoir public à la disposition des personnes sans-abri ainsi que des plus démunis.

Ouvert en collaboration avec le CPAS, ce refuge temporaire est situé 43, rue Antoine Gautier. Il est accessible en journée (de 9h30 à 17h30), du lundi au dimanche mais aussi la nuit (tous les jours de 19h à 7h), et restera disponible jusqu'au printemps, voire même au-delà si les températures négatives étaient amenées à se prolonger.

Un repas chaud et quelques boissons revigorantes (thé, café et soupes) y sont servis. Les personnes qui s'y rendent peuvent aussi prendre une douche sur place en journée.

i Service de Prévention
02 737 02 06 - 02 737 02 03